

Paris, le 8 novembre 2018 n°140 / H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : ponctuelle

Demandeur : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP), Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Au cours de sa réunion du 10 octobre 2018, la commission « Services publics et services aux publics » a examiné le projet d'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège.

L'Institut de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), qui porte le service statistique ministériel en charge de la Jeunesse et des Sports, est à l'origine de cette demande afin de répondre aux besoins d'information dans ces domaines.

L'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège s'insère dans le dispositif du panel d'élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011 que la DEPP suit depuis cette date. La collecte est prévue d'avril à juillet 2019, au moment où les élèves à l'heure de cette cohorte auront atteint la classe de quatrième.

Cette enquête a pour objectif principal de mesurer et de mieux comprendre les activités auxquelles les jeunes consacrent leur temps en dehors du collège. La mise en rapport des informations sur les activités et les pratiques des jeunes en dehors du collège avec l'information très riche dont on dispose par ailleurs sur le milieu familial et la scolarité des jeunes qui font partie du panel 2011 permettra deux types d'analyses. D'une part, elle permettra de mieux comprendre, en mobilisant souvent des informations non mesurées dans les autres enquêtes, les différents facteurs qui pèsent favorablement ou défavorablement sur les pratiques mesurées ici. D'autre part, elle permettra d'étudier les liens que peut entretenir la réussite scolaire avec les activités extrascolaires.

Indépendamment de ce dispositif, elle aura une portée plus générale en permettant de disposer sur la tranche d'âge des 13-14 ans d'informations sur des pratiques qui font l'objet de politiques publiques spécifiques, comme les activités sportives ou l'engagement associatif, et pour lesquelles les données actuellement disponibles concernent essentiellement les populations adultes.

Les thèmes abordés dans le questionnaire de l'enquête sont les suivants : activités physiques et sportives, engagement associatif, occupations pendant les vacances, travail scolaire effectué en dehors du temps strictement scolaire. Sur ces différents aspects, le recueil comportera à la fois des éléments factuels (fréquence, types d'activité, conditions de pratique) mais aussi les représentations que les jeunes peuvent avoir de ces pratiques. En revanche, les pratiques culturelles, les jeux vidéo et

les pratiques télévisuelles ne feront pas l'objet de l'enquête puisqu'elles sont déjà mesurées dans le cadre de l'évaluation des acquis conatifs du panel.

Les élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire dans une école publique ou privée à la rentrée solaire 2011 en France métropolitaine constituent le champ de l'enquête. La collecte est menée auprès des élèves. Les élèves du panel qui ont déménagé dans un département ou une collectivité d'outremer continuent d'être observés.

L'opération de collecte sera réalisée par un prestataire privé, sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre ouvert. Les élèves seront interrogés directement dans le cadre d'une enquête multimodale utilisant un questionnaire auto-administré par Internet ou voie postale. En cas de non-réponse, le questionnaire sera passé par téléphone. La durée moyenne de remplissage du questionnaire est estimée à vingt minutes.

L'enquête aura lieu entre avril et juillet 2019. Elle sera articulée en trois phases. Les documents d'enquête – permettant à l'élève de répondre par Internet ou de manière postale – seront remis à sa famille par le principal de collège. En cas de non-réponse, ces documents seront adressés à nouveau directement au domicile de l'élève. Les élèves n'ayant pas répondu seront interrogés par téléphone.

Un comité scientifique de l'enquête sera mis en place et comprendra des chercheurs, des membres des Inspections générales et des directions des ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports concernées. Un comité de pilotage, comprenant les membres de la DEPP et de l'INJEP mobilisés par l'enquête, pilotera sa mise en place au quotidien.

Les résultats sont destinés à être mobilisés à la fois par l'ensemble des acteurs qui s'occupent de la pratique sportive et de la jeunesse et par ceux qui participent à la définition de la politique éducative dans l'enseignement scolaire. Par ailleurs, ils ont vocation, à terme, à être mis à disposition des chercheurs avec l'ensemble de l'information recueillie dans le cadre du panel 2011. La première publication est prévue fin 2020.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée l'année 2019.